



BANQUE COMMUNE
d'ÉPREUVES
DES ÉCOLES DE MANAGEMENT

CONCOURS 2012

Epreuves et règlement

➔ POUR VOTRE INSCRIPTION AUX CONCOURS :

www.concours-bce.com

En cas de problème ou de question
sur votre inscription,
cliquez sur la rubrique « nous contacter ».

➔ POUR VOUS INFORMER SUR LES ECOLES ET LEURS CONCOURS,
contactez les écoles qui vous intéressent ou :

e.mail : info-dac@ccip.fr

La **BANQUE COMMUNE D'EPREUVES**
est gérée par la Direction des Admissions et Concours
de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION _____	4
LISTE DES ÉCOLES _____	5
EPREUVES ECRITES ET COEFFICIENTS (Options S, E, T et filières L) __	8
DEFINITION DES EPREUVES DES OPTIONS SCIENTIFIQUE, ECONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE _____	14
DEFINITION DES EPREUVES ET PROGRAMMES DES FILIERES LITTERAIRES _____	29
REGLEMENT DES CONCOURS _____	32

**Banque Commune d'Epreuves des Ecoles de Management
pour le recrutement après classes préparatoires
Economiques et Commerciales
et classes préparatoires Littéraires**

Sous l'égide de l'A.C.F.C.I. (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie), les Grandes Écoles de Management sont réunies pour leurs concours, dans une Banque Commune d'Epreuves (BCE).

Cette brochure comprend :

- ➔ la liste des écoles,
- ➔ les épreuves et les coefficients choisis par chaque école pour son concours,
- ➔ la description des épreuves classées suivant les voies préparatoires :
 - classes préparatoires économiques et commerciales (options Scientifiques, Economiques et Technologiques)
 - classes préparatoires littéraires :
 - filière B/L (Lettre et Sciences Sociales)
 - filière ENS Ulm (A/L) et ENS Lyon (BEL)
- ➔ le règlement des concours (modalités d'inscription et déroulement des écrits).

CONCOURS 2012

25 écoles sont regroupées dans la Banque Commune d'Épreuves des Ecoles de Management :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> AUDENCIA Grande Ecole | <input type="checkbox"/> ESC PAU |
| <input type="checkbox"/> Ecole de Management de NORMANDIE | <input type="checkbox"/> ESC RENNES SCHOOL OF BUSINESS |
| <input type="checkbox"/> Ecole de Management STRASBOURG | <input type="checkbox"/> ESC SAINT-ETIENNE |
| <input type="checkbox"/> EDHEC Grande Ecole | <input type="checkbox"/> ESC TROYES |
| <input type="checkbox"/> EMLYON Business School | <input type="checkbox"/> ESCP Europe |
| <input type="checkbox"/> ESC AMIENS-PICARDIE | <input type="checkbox"/> ESSEC |
| <input type="checkbox"/> ESC BRETAGNE-BREST | <input type="checkbox"/> HEC PARIS |
| <input type="checkbox"/> ESC CHAMBERY-SAVOIE | <input type="checkbox"/> INSEEC Paris Bordeaux |
| <input type="checkbox"/> ESC CLERMONT | <input type="checkbox"/> ISC PARIS |
| <input type="checkbox"/> ESC DIJON-BOURGOGNE | <input type="checkbox"/> SKEMA Business School |
| <input type="checkbox"/> ESC GRENOBLE | <input type="checkbox"/> TELECOM Ecole de Management |
| <input type="checkbox"/> ESC LA ROCHELLE | <input type="checkbox"/> TOULOUSE BUSINESS SCHOOL |
| <input type="checkbox"/> ESC MONTPELLIER | |

6 écoles utilisent les épreuves de la BCE :

- Enass (Ecole Nationale d'Assurances)
 - *option Scientifique, Economique ou Littéraire*
- ENS CACHAN* (Ecole Normale Supérieure de Cachan)
- ENSAE ParisTech (Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique)
 - *option Scientifique*
- Ecole Spéciale Militaire de SAINT-CYR
 - *option Economique ou Littéraire*
- ISCID (Institut Supérieur de Commerce International de Dunkerque)
 - *option Scientifique, Economique, Technologique ou Littéraire*
- ISG
 - *option Scientifique, Economique, Technologique ou Littéraire*

*admissibilité à HEC Paris et/ou ESSEC et/ou ESCP Europe

Contact des écoles membres de la BCE

AUDENCIA Grande Ecole

8, route de la Jonelière
B.P. 31222
44312 NANTES cedex 3
Tél : 02 40 37 34 26

concours@audencia.com
www.audencia.com

ECOLE DE MANAGEMENT DE NORMANDIE

30 rue de Richelieu
76087 LE HAVRE cedex
Tél : 02 32 92 70 84

h.leborgne@em-normandie.fr
www.em-normandie.fr

Ecole de Management STRASBOURG

61, avenue de la Forêt Noire
67085 STRASBOURG cedex
Tél : 03 68 85 80 00

aida.gharrech@em-strasbourg.eu
www.em-strasbourg.eu

EDHEC Grande Ecole

24 avenue Gustave Delory
CS 50411
F- 59057 ROUBAIX CEDEX 1

393, promenade des Anglais
B.P. 3116
06202 NICE cedex 3

Tél : 03 20 15 44 82

Edhec-concours@edhec.edu
http://concours.edhec.com

EMLYON Business School

23, avenue Guy de Collongue
69134 ECULLY cedex
Tél : 04 78 33 77 35

prepas@em-lyon.com
www.em-lyon.com/esc/bachelor

ESC AMIENS PICARDIE

18, place Saint-Michel
80038 AMIENS cedex 1
Tél : 03 22 82 23 04

nathalie.bertin-boussu@supco-amiens.fr
www.supco-amiens.fr

ESC BRETAGNE BREST

2, avenue de Provence – CS 23812
29238 BREST cedex
Tél : 02 98 01 01 98
Tél à confirmer

benoit.furet@esc-bretagne-brest.com
www.esc-bretagne-brest.com

ESC CHAMBERY SAVOIE

Savoie Technolac
12 avenue du Lac d'Annecy
73381 LE BOURGET DU LAC
cedex
Tél : 04 79 25 32 54

concours@esc-chambery.fr
www.esc-chambery.fr

ESC CLERMONT

4, Boulevard Trudaine
63037 CLERMONT FD CEDEX 01
Tél. : 04 73 98 24 24

Nicole.lecann@esc-clermont.fr
www.esc-clermont.fr
info@esc-clermont.fr

ESC DIJON BOURGOGNE

29 rue Sambin B.P. 50 608
21006 DIJON cedex
Tél : 03 80 72 59 46

contact@escdijon.eu
www.escdijon.eu

ESC GRENOBLE Ecole de Management

Europôle
12, rue Pierre Semard
B.P. 127
38003 GRENOBLE cedex 01
Tél : 04 76 70 60 13

martine.favre-nicolin@grenoble-em.com
www.esc-grenoble.com/concours

ESC LA ROCHELLE

102, rue de Couzeilles - Les
Minimes
17024 LA ROCHELLE cedex 1
Tél. : 05 46 51 77 00

concours@esc-larochelle.fr
www.esc-larochelle.fr

ESC MONTPELLIER

2300, avenue des Moulins
34185 MONTPELLIER cedex 4
Tél : 04 67 10 26 70

concours@supco-montpellier.fr
www.supdeco-montpellier.com

ESC PAU

3 rue Saint-John Perse B.P. 7512
64075 PAU cedex
Tél. : 05 59 92 33 16

elisabeth.marce@esc-pau.fr
www.esc-pau.fr

ESC RENNES SCHOOL OF BUSINESS

2, rue Robert d'Arbrissel CS 76522
35065 RENNES cedex
Tél : 02 99 54 63 67

info@esc-rennes.fr
www.esc-rennes.fr

ESC SAINT-ETIENNE

51-53 cours Fauriel
B.P. 29
42009 SAINT ETIENNE cedex 2
Tél : 04 77 49 24 50

info@esc-saint-etienne.fr
www.esc-saint-etienne.fr

ESC TROYES

217, avenue Pierre Brossolette
10000 TROYES
Tél : 03 25 71 22 24

laurence.hubert@groupe-esc-troyes.com
www.groupe-esc-troyes.com

ESCP Europe

79, avenue de la République
75543 PARIS cedex 11
Tél : 01 49 23 20 00

master.fr@escpeurope.eu
www.escpeurope.eu

ESSEC

Avenue Bernard Hirsch – B.P. 50105
95021 CERGY-PONTOISE cedex
Tél : 01 34 43 32 30

coatantiec@essec.fr
www.essec-prepas.com
www.essec.fr

HEC Paris

1, rue de la Libération
78354 JOUY-en-JOSAS cedex
Tél : 01 39 67 73 59

debieu@hec.fr
HECINFO@hec.fr
www.hec.fr
www.hec.fr/admissibles

INSEEC
27, avenue Claude Vellefaux
75010 PARIS
Tél : 01 42 09 98 39

26, rue Raze
33000 BORDEAUX
Tél : 05 56 01 77 55

nmercier@groupeinseec.com
www.inseec-france.com

ISC Paris
School of Management
22, boulevard du Fort de Vaux
75848 PARIS cedex 17
Tél : 01 40 53 99 99

service.concours@iscparis.com
myiscrepas.com
iscparis.com

SKEMA Business School
Campus de Sophia Antipolis
60, rue Dostoïevski – B.P. 085
06902 SOPHIA ANTIPOLIS cedex
Tél : 04 93 95 44 44
bernadette.dalmassolani@skema.edu

Campus de Lille
Avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE
Tél : 03 20 21 59 25/16
Jeanluc.deherripon@skema.edu

Campus de Paris
Tour La Défense
Pôle Universitaire Léonard de Vinci
Esplanade Mona Lisa – Courbevoie
92916 PARIS LA DEFENSE cedex

Service.concours@skema.edu
www.skema-bs.fr

TELECOM Ecole de Management
9, rue Charles Fourier
91011 EVRY cedex
Tél : 01 60 76 45 14

admissions@telecom-em.eu
www.telecom-em.eu

Toulouse Business School
20 boulevard Lascrosses
BP 7010
31068 TOULOUSE cedex 7
Tél : 05 61 29 49 66

m.heitz@esc-toulouse.fr
www.esc-toulouse.fr

Contact des écoles utilisatrices des épreuves de la BCE

ENass Ecole Nationale d'Assurance
Paris la Défense 8
20 bis Jardins Boieldieu
92071 - La Défense cedex
Tél : 01 47 76 59 03
www.enass.fr

ENS de CACHAN*
61, avenue du Président Wilson
94235 CACHAN cedex
Tél : 01 47 40 20 78

concours@ens-cachan.fr
www.ens-cachan.fr

ENSAE ParisTech Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique
3, avenue Pierre Larousse
92245 MALAKOF cedex
Tél : 01 41 17 65 25

info@ensae.fr
www.ensae.fr
www.ensae.org

Ecole Spéciale Militaire de SAINT-CYR
DRHAT/bureau concours

Fort Neuf de Vincennes
Cours des Maréchaux
75614 PARIS cedex 12
Tél : 01 41 93 34 27 ou 34 58 ou 34 45

concours.rd@orange.fr
www.recrutement.terre.defense.gouv.fr

ISCID
280, avenue de l'Université
B.P. 69
59942 DUNKERQUE cedex 2
Tél : 03 28 23 68 06

dereeper@iscid.fr
www.iscid.com

ISG
8, rue de Lota
75116 PARIS
Tél : 01 56 26 10 05

benoit.lorel@isg.fr
www.isg.fr

* recrutement sur admissibilité à HEC Paris et/ou ESSEC et/ou ESCP Europe

CONCOURS BCE 2012
Coefficients des épreuves écrites, option Scientifique

Durée en heures	EPREUVES COMMUNES								EPREUVES SPECIFIQUES											
	3	4	3	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4				
Ecoles conceptrices	HEC Paris	ESCP EUROPE	ESC	CCIP	CCIP	IENA	IENA	HEC Paris	EMLYON	EDHEC/ESSEC	ESC	HEC Paris	ESSEC	EMLYON	CCIP	EDHEC	ESSEC	ESCP EUROPE	ESC	
EPREUVES	Contraction de texte	Etude et synthèse de textes	Résumé de texte	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Mathématiques S	Mathématiques S	Mathématiques S	Mathématiques 2.S	Mathématiques S	Hist-géo, géopolitique du mde contemporain	Hist-géo, géopolitique du mde contemporain	Hist-géo, géopolitique du mde contemporain	
Audencia Grande Ecole	4		5	3			5								8	5			30	
Ecole Managt Normandie		4			6	5								6					5	30
EDHEC Grande Ecole	3		5	3						5						8		6	30	
EMLYON	3		5	3					5					6	3				5	30
EM Strasbourg	3				8	5		4						5					5	30
ESC Amiens Picardie	3				9	5		4								5		4	30	
ESC Bretagne Brest	3				7	7		4						3				6	30	
ESC Chambéry Savoie		7			3	3				7				3					7	30
ESC Clermont	3				6	6		4						5				6	30	
ESC Dijon Bourgogne	3				7	5		4						5				6	30	
ESC Grenoble	3			6	5			2								8		6	30	
ESC La Rochelle			3			7	5			6				4					5	30
ESC Montpellier	3				7	7		3						5					5	30
ESC Pau	4				7	5		5						4					5	30
ESC Rennes	4				7	5		4						5					5	30
ESC Saint Etienne			5		6	5				5				4					5	30
ESC Troyes			5		5	5				5				5					5	30
ESCP EUROPE		3		5	3			4				6			4				5	30
ESSEC	2		4	2					5				6		5		6			30
HEC Paris	3		4	2				4				6			5				6	30
INSEEC Paris Bordeaux	2				6	5		5						6					6	30
ISC PARIS	3				8	5		5						4					5	30
SKEMA Business School		5		6	5				5					5					4	30
TELECOM EM		4			6	3		4								7			6	30
TOULOUSE Business School		3		5	4				5							7			6	30
Ecoles utilisant les épreuves de la BCE																				
ENAss Hist-géo	3								6										3	12
ENAss Math	3								6							3				12
ENSAE ParisTech			10					20			25					15				70
ISCID	3				5	3										2			3	16
ISG	2				6	6		5					5						6	30

Option Economique 2012

	Epreuves Communes												Epreuves Spécifiques								TOTAL
	3	4	3	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Durée en heures	3	4	3	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Ecoles conceptrices	HEC Paris	ESCP EUROPE	ESC	CCIP	CCIP	ENA	ENA	HEC Paris	EMLYON	EDHEC/ESSEC	ESC	HEC Paris	ESSEC	EMLYON	ESSEC	EDHEC	HEC Paris	ESSEC	ESCP EUROPE	ESC	
EPREUVES	Contraction de texte	Etude et synthèse de textes	Résumé de texte	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Mathématiques E	Mathématiques E	Mathématiques E	Mathématiques E 2	Mathématiques E	Analyse économique et historique	Analyse économique et historique	Analyse économique et historique	Analyse économique et historique	
Audencia Grande Ecole	3			5	3			5								8			6	30	
Ecole Managt Normandie			4			5	5				5			4					7	30	
EDHEC Grande Ecole	3			5	3					5						8			6	30	
EMLYON	3			5	3					5				4	2				8	30	
EM Strasbourg	3					8	5		4				4						6	30	
ESC Amiens Picardie		5				8	5		5							2			5	30	
ESC Bretagne Brest	3					7	7		5					3					5	30	
ESC Chambéry Savoie			7			3	3				7			3					7	30	
ESC Clermont	3					6	6		4					4					7	30	
ESC Dijon Bourgogne	4					7	5		4					3					7	30	
ESC Grenoble	3			4	4				2							9			8	30	
ESC La Rochelle			3				7	4			5			4					7	30	
ESC Montpellier	3					6	6		4						4				7	30	
ESC Pau	4					6	6		4					3					7	30	
ESC Rennes	3					7	5		4					4					7	30	
ESC Saint Etienne				5		6	5				5			4					5	30	
ESC Troyes				5		5	5				5			5					5	30	
ESCP EUROPE		3		5	3			5				4			3				7	30	
ESSEC	3			4	2					6			4	4	4			7		30	
HEC Paris	3			4	2			6				4		4		7				30	
INSEEC Paris Bordeaux	2					6	5		5					5					7	30	
ISC PARIS	3					7	5		4					3					8	30	
SKEMA Business School		5		5	5				4					4					7	30	
TELECOM EM		4				6	3		4							6			7	30	
TOULOUSE Business School		3		5	4				5							7			6	30	
Ecoles utilisant les épreuves de la BCE																					
ENAss Hist-géo	3									6									3	12	
ENAss Math	3									6						3				12	
ESM St CYR	4					7	6		8					9					12	46	
ISCID	3					5	3									2			3	16	
ISG	2					6	6		5					4					7	30	

Option Technologique 2012

Durée en heures	EPREUVES COMMUNES										EPREUVES SPECIFIQUES				TOTAL COEFFICIENTS			
	3	4	3	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4		4	4	
Ecoles conceptrices	HEC Paris	ESCP EUROPE	ESC	CCIP	CCIP	IENA	IENA	HEC Paris	EMLYON	EDHEC/ESSEC	ESC	ESCP EUROPE	ESC	HEC Paris	ESC	ESSEC	ESC	
EPREUVES	Contraction de texte	Etude et synthèse de textes	Résumé de texte	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Dissertation de culture générale	Mathématiques T	Mathématiques T	Management et Gestion de l'entreprise	Management et Gestion de l'entreprise	Economie - Droit	Economie - Droit	
Audencia Grande Ecole	2		3	2				3				4		10		6	30	
Ecole Managt Normandie		3				3	3				4		4		8		5	30
EDHEC Grande Ecole	3			5	3					4		5		5		5	30	
EMLYON	3			4	3				4			3		8		5	30	
EM Strasbourg			3			4	3				3	3			9		5	30
ESC Amiens Picardie			4			3	2				4	3			7		7	30
ESC Bretagne Brest			4			3	3				4	4			8		4	30
ESC Chambéry Savoie			4			3	3				3	3			7		7	30
ESC Clermont			3			3	2				3	4			10		5	30
ESC Dijon Bourgogne			3			4	3				3	2			10		5	30
ESC Grenoble	2			2	2				2			9		7		6	30	
ESC La Rochelle			3			4	2				4	3			9		5	30
ESC Montpellier			3			3	3		3			5			8		5	30
ESC Pau			3			3	3				4	3			8		6	30
ESC Rennes	3					5	3		4			4			7		4	30
ESC Saint Etienne			4			3	3				4	4			8		4	30
ESC Troyes			4			3	3				4	4			8		4	30
ESCP EUROPE		3		4	2			4				5		7		5	30	
ESSEC	3			4	2				4			5		6		6	30	
HEC Paris	3			4	2			3				7		6		5	30	
INSEEC Paris Bordeaux	2					4	3				4	4			8		5	30
ISC PARIS			3			4	3				3	3			9		5	30
SKEMA Business School	3			3	2				3			6		7		6	30	
TELECOM EM	4					4	2		3			5		7		5	30	
TOULOUSE Business School		3		4	2				2			5		8		6	30	
Ecoles utilisant les épreuves de la BCE																		
ENAss Hist-géo	3									6						3	12	
ISCID	2					5	2						2	5			16	
ISG	2					4	4				3	4		7		6	30	

Filière B/L : Lettres et Sciences Sociales 2012

Durée en heures	EPREUVES COMMUNES						EPREUVES SPECIFIQUES							
	3	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4		
Ecoles conceptrices	HEC Paris	ESCP EUROPE	ESC	CCIP	CCIP	IENA	IENA	HEC Paris	ESSEC	HEC/ESCP EUROPE	ESSEC	HEC/AUDENCIA(1)	ESSEC	ESCP EUROPE
EPREUVES	Contraction de texte	Etude et synthèse de textes	Résumé de texte	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertations littéraires	Dissertations littéraires	Dissertations philosophiques	Dissertations philosophiques	Epreuves à option	Epreuves à option	Histoire
Audencia Grande Ecole	4		5	3				5	5	4		4	4	30
Ecole Managt Normandie		5			6	5			4	3	3	3	4	30
EDHEC Grande Ecole	4		5	3				4	4		5	5	30	
EMLYON	4		5	3				5	5	3		5	30	
EM Strasbourg	4				5	5		5	4		3	4	30	
ESC Amiens Picardie	7				8	2		3	3		3	4	30	
ESC Bretagne Brest	4				4	4		5	5		4	4	30	
ESC Chambéry Savoie		6			6	6		3	3		3	3	30	
ESC Clermont	4				5	5		4	5		2	5	30	
ESC Dijon Bourgogne	6				5	5		4	3		3	4	30	
ESC Grenoble	8		8	5				2	2		3	2	30	
ESC La Rochelle	6				6	5		4	3		2	4	30	
ESC Montpellier	4				5	3		5	5	4		4	30	
ESC Pau	5				5	4		5	5		2	4	30	
ESC Rennes	4				6	4		4	4		4	4	30	
ESC Saint Etienne		4			4	4		5	5		4	4	30	
ESC Troyes		4			4	4		5	5		4	4	30	
ESCP EUROPE	3		5	3				5	5		4		5	30
ESSEC	3		4	2				6	5		5	4	6	30
HEC Paris	3		4	2				5	5		6		5	30
INSEC Paris Bordeaux	2				6	4		5	5		4	4	30	
ISC PARIS	3				5	3		5	4		6	4	30	
SKEMA Business School	4		6	5				5	2		4	4	30	
TELECOM EM		3			5	3		5	5		4	5	30	
TOULOUSE Business School	4		4	2				4	4		6	6	30	
Ecoles utilisant les épreuves de la BCE														
ENAss Hist-géo	3							6				3	12	
ESM St CYR	4				7	6		7	8		6	8	46	
ISCID	3				5	4			2		2		16	
ISG	2				5	4		5	5		5	4	30	

(1) Epreuve à option "Sciences Sociales": Conçue en participation avec AUDENCIA Grande Ecole.

Filière ENS Ulm (A/L)/ENS Lyon (BEL) 2012

Durée en heures	EPREUVES COMMUNES						EPREUVES SPECIFIQUES				ENS-BEL		TOTAL COEFFICIENTS	
	3	4	3	4	3	4	3	4	4	4				
Ecoles conceptrices	HEC Paris	ESCP EUROPE	ESC	CCIP	CCIP	INA	INA	ESSEC	HEC Paris	ESCP EUROPE	ESSEC	ENS-BEL	ENS-BEL	
EPREUVES	Contraction de texte	Etude et synthèse de textes	Résumé de texte	Première langue	Deuxième langue	Première langue	Deuxième langue	Dissertation littéraire	Dissertation Philosophique	Histoire	Option géographie St Cyr	E P R E U V E S	N O T E M O Y E N N E	
Audencia Grande Ecole	7			5	2			2	2	2			10	30
Ecole Managt Normandie			4			5	5	3	3	3			7	30
EDHEC Grande Ecole	4			5	3			2	2	2			12	30
EMLYON	4			4	3			3	3	3			10	30
EM Strasbourg	8					7	6			4			5	30
ESC Amiens Picardie	10					12	2						6	30
ESC Bretagne Brest	5					5	5						15	30
ESC Chambéry Savoie		6				6	6						12	30
ESC Clermont	4					6	6						14	30
ESC Dijon Bourgogne	6					6	6						6	30
ESC Grenoble	10			8	4			1	1	2			4	30
ESC La Rochelle	7					5	5	3	3	3			4	30
ESC Montpellier	5					5	5					15*		30
ESC Pau	4					4	2						20	30
ESC Rennes	3					6	4	4	4	4			5	30
ESC Saint Etienne			6			5	5						14	30
ESC Troyes			5			5	4	3	4	4			5	30
ESCP EUROPE		3		5	3			3	3	3		10*		30
ESSEC	4			4	2			4	2	2			12	30
HEC Paris	3			3	2			4	4	4			10	30
INSEEC Paris-Bordeaux	3					7	5						15	30
ISC PARIS	3					7	5						15	30
SKEMA business School	4			5	5								16	30
TELECOM EM		5				5	3	5	5	3			4	30
TOULOUSE Business School		6		5	4								15	30
Ecoles utilisant les épreuves de la BCE														
ENAss Hist-géo	3							6					3	12
ESM St CYR	4					7	6	7	8	8	6			46
ISCID	4					5	4			3				16
ISG			2			5	4	5	5	4			5	30

*1 Les écoles de management utilisent pour leur écrits, la note moyenne obtenue aux concours ENS Ulm ou ENS Lyon. Les coefficients appliqués sont ceux du concours des ENS.

* Le détail des coefficients par épreuve pour l'ESC MONTPELLIER est le suivant : 2 en dissertation littéraire, 2 en dissertation philosophique, 3 en histoire, 2 en langue, 3 en langue ancienne/géographie et 3 en option = 15

* Le détail des coefficients par épreuve pour l'ESCP EUROPE est le suivant : 1 en dissertation littéraire, 1 en dissertation philosophique, 1 en histoire, 2 en langue, 2 en langue ancienne/géographie et 3 en option = 10

DESCRIPTION DES EPREUVES

Les sujets des épreuves des concours d'admission dans les écoles regroupées dans la Banque Commune d'Épreuves, portent sur l'ensemble du programme en deux ans des classes préparatoires économiques et commerciales, défini par les arrêtés du Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et sur les programmes d'admission des ENS, filières littéraires (se référer au BO ou à la brochure des programmes des classes préparatoires ou site internet : www.education.gouv.fr)

EPREUVES COMMUNES aux options ou filières S. E. T. L.

1^{re} épreuve

• Contraction de texte - durée 3h – conception HEC Paris

Cette épreuve consiste en une contraction, ne dépassant pas un nombre imposé de mots, (400 mots plus ou moins 5 %), d'un texte (ou de plusieurs textes se rapportant à un même sujet).

Le décompte précis du nombre de mots doit être noté sur la copie par le candidat.

Il s'agit à la fois d'un exercice de lecture révélant l'aptitude à discerner l'essentiel de l'accessoire et d'un exercice de rédaction exigeant, plus encore que la composition de culture et sciences humaines, la précision et la densité du style.

Le texte ne présente qu'accessoirement un caractère littéraire.

• Etude et synthèse de textes – durée 4h – conception ESCP Europe

La synthèse comporte un nombre limité de mots (300 mots plus ou moins 10 %).

Le décompte précis du nombre de mots doit être noté sur la copie par le candidat.

L'épreuve consiste pour le candidat à confronter, sans aucune appréciation personnelle, les réponses différentes que trois auteurs proposent à un problème. Les critères d'appréciation, tous également essentiels, sont les suivants :

- la compréhension des textes
- la qualité de l'expression
- la composition et l'organisation de la confrontation.

Les textes peuvent être choisis dans les domaines les plus divers, ils présentent le plus souvent un caractère littéraire.

• Résumé de texte - durée 3 h. – conception ESC AMIENS - PICARDIE

L'épreuve consiste à rendre en une contraction de 400 mots plus ou moins 5 %, le contenu d'un texte d'une longueur comprise entre 3500 et 4500 mots.

Le décompte précis du nombre de mots doit être noté sur la copie.

Il s'agit pour le candidat de produire un texte autonome et fidèle à l'original par son contenu et par sa progression, rendant compte des étapes de l'argumentation.

Les textes retenus pour l'épreuve sont d'une facture et d'une thématique telles qu'ils soient abordables sans difficulté excessive par un lecteur cultivé. Ils évitent un langage trop spécialisé.

2^{ème} et 3^{ème} épreuves

• Epreuves de la Banque de Langues Vivantes - CCIP
conception commune EMLYON, ESCP Europe, ESSEC, HEC Paris.

Chaque candidat est interrogé sur deux langues, l'une d'elles étant obligatoirement l'anglais :

- ⇨ **Une première langue**, qui peut être : allemand, anglais, arabe littéral, espagnol, italien, portugais, russe (le candidat inscrit en filière littéraire peut également choisir la version latine, d'une durée de 4h).

Nature de l'épreuve écrite	Ordre de passage	Durée	Coefficient interne
<p style="text-align: center;">➤ <i>Première sous-épreuve :</i> Traductions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Version (250* mots) 50 % • Thème (200* mots) 50 % 	1	2h	40/100
<p style="text-align: center;">➤ <i>Deuxième sous-épreuve :</i> Expression Ecrite</p> <p>Texte en langue étrangère (850* mots), propre à chaque langue. Réponses en langue étrangère à deux questions posées en langue étrangère. (250* mots pour chaque réponse)</p>	2	2h	60/100
Durée totale de l'épreuve		4h	

Les copies sont relevées à la fin de chacune des deux sous-épreuves.

- ⇨ **Une deuxième langue**, qui peut être : allemand, anglais, arabe littéral, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, polonais, russe, ou vietnamien (le candidat inscrit en filière littéraire peut également choisir la version latine, d'une durée de 3h).

Nature de l'épreuve écrite	Ordre de passage	Durée	Coefficient interne
<p style="text-align: center;">➤ <i>Première sous-épreuve :</i> Traductions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Version (200* mots) 50 % • Thème (150* mots) 50 % 	1	1h30	40/100
<p style="text-align: center;">➤ <i>Deuxième sous-épreuve :</i> Expression Ecrite</p> <p>Texte en langue étrangère (650* mots), propre à chaque langue Réponses en langue étrangère à deux questions posées en langue étrangère. (200* mots pour chaque réponse)</p>	2	1h30	60/100
Durée totale de l'épreuve		3h	

Les copies sont relevées à la fin de chacune des deux sous-épreuves.

* Le nombre de mots est valable dans une marge de plus ou moins 10%

**AUCUN DICTIONNAIRE OU ASSISTANT ELECTRONIQUE
N'EST AUTORISE, SAUF EN LATIN.**

Les dictionnaires suivants sont autorisés pour le latin (dictionnaire latin-français : GAFFIOT, GOELZER, BORNECQUE ou QUICHERAT).

Le candidat doit être en mesure d'apporter la preuve de sa maîtrise d'une langue à travers des épreuves d'expression écrite et de traduction.

■ **Traduction :**

En première comme en deuxième langue, l'épreuve de traduction consiste en une version tirée d'un texte d'auteur, soit d'ouvrages, soit d'articles, de périodiques ou de quotidiens. Ces textes portent sur la culture ou la civilisation contemporaine, sans exclure certaines références historiques. Le thème concerne un texte à caractère grammatical, écrit en langue de communication peu spécialisée, tiré d'articles ou d'auteurs.

Les textes proposés au candidat de première ou deuxième langue diffèrent par leur longueur et leur difficulté.

■ **Expression écrite :**

En première comme en deuxième langue, l'expression écrite consiste à répondre à deux questions posées à l'occasion d'un texte en langue étrangère, les questions et les réponses étant en langue étrangère.

Il est prévu que les textes abordent des sujets contemporains et portent sur la culture et/ou la civilisation des domaines linguistiques concernés, ce qui veut dire que les textes sont propres à chaque langue.

• **Epreuves de la Banque de langues vivantes IENA
conception commune à 15 écoles**

Les épreuves écrites de langues vivantes sont organisées en deux niveaux : première ou deuxième langue.

Pour l'une des deux épreuves de langues vivantes, le candidat doit obligatoirement composer en anglais, pour l'autre épreuve, il doit choisir parmi les langues suivantes :

en première langue - allemand, arabe littéral, espagnol, italien, portugais et russe,

en deuxième langue - allemand, arabe littéral, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, polonais, portugais, russe, vietnamien.

En première comme en deuxième langue **le candidat inscrit en filière littéraire peut également choisir la version latine**, à condition de prendre l'anglais comme autre langue vivante. En première langue, l'épreuve est d'une durée de 4 heures et en deuxième langue d'une durée de 3 heures (voir page 15).

Il n'est pas fixé de programme limitatif. Cependant, les textes trop littéraires ou trop techniques seront évités. On s'oriente vers des textes d'intérêt général, à tendance socio-économique.

■ Epreuve écrite de première langue IENA - durée 4 heures

1) Compréhension d'un texte écrit (noté sur 10)

A partir d'un texte de 700* mots rédigé en langue étrangère, le candidat doit répondre à trois questions.

Le sujet du texte devra être d'intérêt général et porter sur la connaissance de la vie contemporaine du pays intéressé.

Les deux premières questions notées sur 2,5 points chacune (réponse du candidat en 100 * mots) seront des questions de compréhension visant à élucider une partie du texte et non à le commenter. La troisième question notée sur 5 points (réponse du candidat en 300* mots) permettra au candidat d'exprimer une opinion personnelle.

2) Version (notée sur 5)

Le candidat doit traduire une partie du texte servant de support aux questions posées (150 * mots)

3) Thème (noté sur 5)

Le thème est un texte suivi ou non (150* mots) destiné à vérifier les connaissances grammaticales essentielles.

■ Epreuve écrite de seconde langue IENA - durée 3 heures

1) Compréhension d'un texte écrit (noté sur 10)

A partir d'un texte de 400* mots rédigé en langue étrangère, le candidat doit répondre à deux questions.

Le sujet du texte est d'intérêt général et porte sur la connaissance de la vie courante du pays étudié.

La question de compréhension notée sur 5 points (réponse du candidat en 150* mots) vise à élucider une partie du texte et non à le commenter. La deuxième question, notée sur 5 points (réponse du candidat en 250* mots) permet au candidat d'exprimer une opinion personnelle.

2) Version (notée sur 5)

Le candidat doit traduire une partie du texte servant de support aux questions posées (130* mots).

3) Thème (noté sur 5)

Le thème est composé de 10 phrases (130* mots) concernant "le langage usuel", destinées à vérifier l'acquisition d'expressions idiomatiques et la correction linguistique.

N.B. Pour la première et la deuxième langue, la note globale (sur 80 points) sera divisée par 4 pour obtenir la note finale, les 2 chiffres après la virgule étant arrondis au dixième supérieur.

**AUCUN DICTIONNAIRE OU ASSISTANT ELECTRONIQUE
N'EST AUTORISE, SAUF EN LATIN POUR LEQUEL
UN DICTIONNAIRE LATIN-FRANCAIS EST AUTORISE.**

* Marge de plus ou moins 10%

EPREUVES COMMUNES AUX OPTIONS S. E. T.

• Dissertation de culture générale - durée 4 h

Thème au programme de l'année 2011-2012 : « La société »

Epreuves conçues par les écoles HEC PARIS, ESSEC et EDHEC, EMLYON :

Elles consistent en une dissertation dont le sujet se rattache au thème de réflexion étudié pendant la deuxième année des classes préparatoires économiques et commerciales.

Ces épreuves sont destinées à apprécier la capacité du candidat à faire preuve d'une réflexion autonome et éclairée, ainsi que sa capacité à conduire un raisonnement cohérent et à exploiter ses connaissances en philosophie et en littérature.

Un seul sujet est proposé au candidat, commun aux 3 options Scientifique, Economique et Technologique.

Epreuve conçue par ESC LA ROCHELLE

Elle consiste en une dissertation dont le sujet se rattache au thème de réflexion étudié en deuxième année de classe préparatoire. On attend du candidat qu'il utilise au mieux les compétences acquises dans les différents domaines littéraire et philosophique sans qu'il soit question de privilégier l'un ou l'autre des aspects. Les consignes de correction tiennent compte de cette approche.

Les correcteurs apprécient particulièrement l'exigence de compréhension sémantique, la clarté des idées, la rigueur de la réflexion, le sens de l'analyse, la capacité de synthèse dont un devoir correctement construit doit pouvoir témoigner.

Deux sujets communs aux trois options sont proposés au choix du candidat.

EPREUVES SPECIFIQUES A CHAQUE OPTION ou FILIÈRE

Option scientifique

• Mathématiques S - durée 4 h

Epreuve conçue par :

HEC PARIS

L'épreuve consiste en un problème nécessitant de larges connaissances de l'ensemble du programme des deux années. Par ses enchaînements, le problème requiert du candidat des qualités de réflexion et de bon sens, de rigueur et de clarté de rédaction. Si le sujet porte sur un thème de nature économique, il est suffisamment explicité mathématiquement pour que le candidat n'ait pas à ajouter des hypothèses de modélisation.

ESSEC

L'épreuve porte sur l'analyse ou l'algèbre. Elle est destinée à tester la maîtrise du candidat dans ces domaines, à mettre en valeur ses capacités de raisonnement scientifique et à juger ses aptitudes à rédiger et expliquer.

EMLYON

L'épreuve a pour objet de vérifier la bonne assimilation de l'ensemble du programme par le candidat et de tester ses facultés de raisonnement.

EDHEC

L'épreuve est composée de plusieurs exercices et problèmes indépendants.

CCIP

Cette épreuve porte principalement sur les probabilités, les statistiques ou l'algorithmique et requiert particulièrement une bonne technicité dans la mise en oeuvre des calculs.

Epreuve conçue par :

ESSEC

L'épreuve peut porter sur toutes les parties du programme y compris celles qui sont traitées en première année. Elle se fonde également sur l'histoire et la géographie, sans que les deux disciplines soient simplement juxtaposées. L'épreuve vérifie la bonne maîtrise des questions au programme, la capacité du candidat à comprendre un problème et à le discuter, ainsi que son aptitude à exprimer sa pensée de façon claire, argumentée et cohérente.

Des documents statistiques ou cartographiques peuvent éventuellement être mis à la disposition du candidat afin d'alléger son effort de mémoire. Leur commentaire doit être intégré à la dissertation. Dans le cas d'une carte à réaliser, un fond de carte est fourni.

Un seul sujet est proposé au candidat.

ESCP Europe

Le candidat doit être très attentif durant ses années de préparation :

- à bien respecter l'équilibre introduit par les modules semestriels thématiques et géographiques définis au Bulletin officiel et à n'en sacrifier aucun,
- à bien comprendre que le sujet de l'épreuve porte sur l'ensemble des programmes de 1ère et de 2ème année des classes préparatoires économiques et commerciales et que l'épreuve se prépare donc sur deux ans,
- à bien sauvegarder l'équilibre des programmes entre l'histoire et la géographie,
- à bien analyser le fait que le sujet mobilise des concepts et connaissances acquises en histoire, en géographie et en géopolitique et que la réflexion porte sur une mise en interaction des trois composantes. En particulier, loin de répondre à un simple effet de mode, la dimension géopolitique est une composante à ne pas sous-estimer.

Le candidat doit réaliser une composition en quatre heures. Elle n'exige pas seulement des connaissances, mais bien sûr également un réel effort de réflexion, de construction et d'expression. Une chronologie, des statistiques ou tout autre document jugé utile peuvent être mis à la disposition du candidat. On peut accompagner le texte de la composition de croquis cartographiques pour une meilleure compréhension du devoir.

Une carte : il est demandé au candidat d'élaborer à partir du sujet posé, une carte qui sera réalisée sur un fond muet distribué lors du début des épreuves. Ce document – dont le rendu est obligatoire- joue un rôle important dans la définition de la note finale.

Un seul sujet est proposé au candidat.

ESC TROYES

Cette épreuve se déroule selon les modalités suivantes :

1° Une dissertation notée sur 10 points.

Deux sujets sont proposés au choix du candidat, chacun d'eux étant choisi dans l'ensemble du programme des deux années de préparation au concours. Ils sont accompagnés de repères chronologiques et/ou de données statistiques et/ou de fond de carte.

La dissertation doit permettre au candidat de manifester, au-delà des connaissances des questions du programme, ses capacités de compréhension, d'analyse et de synthèse. Il est tenu le plus grand compte des aptitudes du candidat à réfléchir, à formuler et à présenter des idées, ainsi que de la clarté et de la rigueur de l'expression.

2° Une question de cours notée sur 5 points.

Il s'agit de vérifier l'assimilation des connaissances mais aussi de poser une problématique allant à l'essentiel. Le développement sera limité à 300 mots.

3° Un croquis noté sur 5 points.

Il peut être en rapport ou non avec le sujet de la dissertation ou de la question de cours. Un fond de carte est fourni au candidat.

Option économique

• Mathématiques E - durée 4 h

Epreuve conçue par :

HEC PARIS

L'épreuve est composée d'un problème et d'un exercice indépendants mettant en jeu de nombreuses connaissances de l'ensemble du programme des deux années.

ESSEC - 1^{ère} épreuve

L'épreuve est composée de plusieurs exercices, pouvant porter sur l'analyse, l'algèbre, les probabilités, les statistiques ou l'algorithmique, destinée à tester la bonne connaissance du cours de mathématiques, les capacités de raisonnement du candidat et son aptitude à rédiger et expliquer.

ESSEC - 2^{ème} épreuve

Epreuve portant sur les probabilités, les statistiques ou l'algorithmique, destinée à mettre en valeur l'aptitude du candidat à la modélisation de situations concrètes et ses capacités à résoudre les problèmes mathématiques ainsi modélisés.

EMLYON

Cette épreuve a pour objet de vérifier la bonne assimilation de l'ensemble du programme par le candidat et de tester ses facultés de raisonnement.

EDHEC

L'épreuve est composée de plusieurs exercices et problèmes indépendants.

• Analyse économique et historique des sociétés contemporaines - durée 4 h

Epreuve conçue par :

HEC PARIS

L'épreuve consiste en une dissertation. Cette épreuve est destinée à apprécier la capacité du candidat à comprendre et analyser le monde contemporain.

Un seul sujet est proposé au candidat.

ESSEC

Cette épreuve est destinée à apprécier la capacité du candidat à comprendre et analyser le monde contemporain.

Un seul sujet est proposé au candidat.

ESCP Europe

L'épreuve est destinée à apprécier la capacité du candidat à comprendre et analyser le monde contemporain.

Un seul sujet est proposé au candidat.

ESC TROYES

Cette épreuve se déroule selon les modalités suivantes :

1°- Une courte dissertation (4 pages environ) notée sur 10 points.

Le candidat a le choix entre deux sujets.

La dissertation permet d'évaluer les qualités rédactionnelles et la capacité de réflexion du candidat autour d'une problématique.

2°- Le candidat doit répondre à 4 questions simples pour lesquelles il est demandé des réponses succinctes (200 mots environ pour chacune). Elles visent à contrôler un niveau de connaissance portant sur l'ensemble du programme des deux années de formation.

Pour l'ensemble de l'épreuve, le candidat est jugé à la fois sur la maîtrise des concepts et la capacité à donner des exemples précis.

Option technologique

• Mathématiques T - durée 4 h

Epreuve conçue par :

ESCP Europe

Cette épreuve, composée de plusieurs exercices indépendants dont l'un au moins porte sur les probabilités, fait appel au calcul ainsi qu'à la compréhension des concepts du programme.

ESC CHAMBERY SAVOIE

L'épreuve a pour but de vérifier la bonne assimilation des notions fondamentales du programme par le candidat et ses aptitudes à suivre avec profit les enseignements des écoles supérieures de commerce.

Le sujet est composé de plusieurs exercices indépendants, conçus de telle sorte qu'un candidat sérieusement préparé soit en mesure d'aborder l'ensemble des questions.

La capacité de mise en oeuvre des techniques mathématiques classiques et les résultats obtenus constituent les fondements de l'évaluation qui intègre aussi la clarté de la rédaction et les facultés de raisonnement du candidat.

• Economie – droit – durée 4h

Epreuve conçue par :

ESSEC

L'épreuve d'économie-droit est composée de deux parties séparées et indépendantes, chacune des deux disciplines représentant 50% de la note totale. La durée globale de l'épreuve est de 4 heures, se répartissant de la manière suivante : 2h1/2 pour l'économie, et 1h1/2 pour le droit.

Définition de l'épreuve d'économie

L'épreuve d'économie est une épreuve composée de deux parties distinctes et obligatoires :

- une note de synthèse
- une question de réflexion argumentée.

La **note de synthèse** a pour vocation d'apprécier la capacité du candidat à identifier les idées essentielles d'un dossier documentaire et à les présenter de manière structurée en un nombre limité de mots.

La **réflexion argumentée** doit permettre de juger les qualités d'analyse, de réflexion et de rédaction du candidat. Le sujet de cette réflexion argumentée peut se rapporter au thème du dossier documentaire qui constitue la base de la note de synthèse.

Définition de l'épreuve de droit

La partie juridique de l'épreuve d'économie-droit repose sur une mise en situation (cas d'entreprise, consultation juridique...) suivie d'un questionnement destiné à évaluer certaines compétences spécifiques des candidats et en particulier leur capacité à :

- analyser des faits ou actes juridiques et leurs conséquences possibles,
- mobiliser leurs connaissances pour les appliquer à une situation concrète,
- proposer des solutions juridiques pertinentes en tenant compte des éléments de faits exposés dans le cas.

Les réponses des candidats aux questions posées devront tenir compte de l'évolution récente du droit positif ainsi que du contexte spécifique évoqué dans la mise en situation. Le cas échéant, il pourra être nécessaire de proposer plusieurs hypothèses et d'envisager les implications juridiques de chaque situation envisagée.

L'une des questions portera obligatoirement sur l'activité de **veille juridique** des candidats. Elle permettra d'évaluer leur capacité à repérer, analyser et intégrer dans un raisonnement juridique les évolutions du droit et leurs enjeux relativement au thème de veille fixé annuellement par le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour les concours 2012, le thème de cette veille est « Le contrat et l'entreprise ».

ESC TROYES

L'épreuve comporte deux sous-épreuves à traiter obligatoirement et sur des copies séparées :

- L'une d'économie, pour une durée de 2h30.
- L'autre de droit, pour une durée de 1h30.

Chacune de ces sous-épreuves porte sur le programme la concernant des classes préparatoires commerciales, option technologique.

Chacune de ces sous-épreuves représente 50% de la note globale attribuée.

Concernant l'économie :

L'épreuve d'économie se présentera sous la forme d'une note de synthèse d'un dossier documentaire.

Le dossier, d'une longueur totale de 3 000 mots environ, sera constitué de trois ou quatre documents qui pourront, éventuellement, prendre la forme d'un ensemble de tableaux statistiques ou de graphiques, sans que ces deux types de support ne puissent dépasser le tiers du dossier.

La note de synthèse s'articulera autour d'une problématique qui pourra être indiquée dans le sujet ou que le candidat devra définir. Elle fera ressortir les arguments, extraits du dossier, qui permettront de répondre à cette problématique. Pour effectuer la sélection des arguments retenus, le candidat s'appuiera sur les connaissances que le programme lui aura permis d'acquérir.

La note de synthèse débutera par une introduction qui permettra au candidat d'indiquer comment il traitera la problématique et éventuellement de la poser. Elle sera divisée en deux ou trois parties. Elle se terminera par une conclusion qui répondra à la problématique.

Sa longueur sera de 500 mots plus ou moins 10%.

Elle ne doit pas être la paraphrase du dossier et le candidat devra exprimer, de manière personnelle, des idées exclusivement extraites des documents.

Concernant le droit :

Le sujet est structuré en deux parties. Une partie du sujet s'appuie nécessairement sur le thème de veille juridique fixé par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour l'année civile précédant le concours.

Des annexes peuvent éventuellement être jointes à l'une ou l'autre des parties.

• Partie « Cas pratique ».

Un énoncé relatant un cas concret est accompagné de plusieurs questions. Le candidat, pour y répondre, doit démontrer sa connaissance des règles juridiques contenues dans le programme et sa capacité à les appliquer à la situation concrète.

• Partie « Veille juridique ».

Une ou des questions amènent le candidat à développer une argumentation ordonnée et concise. Elles doivent permettre d'évaluer la capacité des candidats à intégrer dans un raisonnement juridique les évolutions intervenues relativement au thème de veille juridique.

**L'UTILISATION D'UNE CALCULATRICE EST UNIQUEMENT
AUTORISEE POUR L'EPREUVE DE " MANAGEMENT ET GESTION
DE L'ENTREPRISE " DE L'OPTION TECHNOLOGIQUE.**

Epreuve conçue par HEC PARIS :

1. Finalité

L'épreuve consiste en un problème basé sur une ou plusieurs situations d'entreprise dont la résolution mobilise les connaissances et capacités du programme de 1ère et 2ème années de classe préparatoire. Un contexte est fourni au candidat. Il constitue le cadre stratégique pour la réalisation d'activités de niveau opérationnel.

L'objectif de l'épreuve est de vérifier les aptitudes du candidat à :

- analyser le contexte fourni et se l'approprier ;
- mobiliser les savoirs associés aux thèmes du programme ;
- mettre en œuvre les capacités affichées dans le référentiel ;
- rechercher et proposer des solutions réalistes et cohérentes en vue de résoudre les problèmes énoncés.

2. Contenu

L'étude de cas, adaptée à la durée de l'épreuve, est constituée :

- de la présentation initiale du contexte, riche mais circonscrit à l'objet de l'étude ;
- de différents dossiers, dans lesquels le questionnement peut parcourir les diverses thématiques des modules du programme ;
- d'annexes présentant toutes les informations utiles à l'étude avec notamment les éléments du système d'information permettant le traitement des différents dossiers.

Le questionnement recouvre à la fois le management dans une visée stratégique et la gestion pour les aspects plus opérationnels.

Les réponses attendues sollicitent une bonne maîtrise des méthodes et techniques de gestion appliquées avec intelligence à des situations concrètes et des qualités d'ordre rédactionnel et/ou analytique. Ces dernières capacités ne doivent pas représenter un poids majoritaire dans l'évaluation.

Les dossiers sont, dans toute la mesure du possible, indépendants et peuvent être traités dans l'ordre souhaité par les candidats. Cependant, un premier dossier consacré à l'étude et à l'interprétation du contexte peut rendre ce travail préalable indispensable à la compréhension et donc aux traitements des autres dossiers qui restent indépendants entre-eux.

3. Critères d'évaluation

La commission de correction saura apprécier :

- La capacité à bien appréhender le contexte et à hiérarchiser l'information.
- La rigueur de la démarche dans le traitement des questions et dans l'utilisation des méthodes et techniques de gestion.
- La clarté dans la justification des résultats présentés.
- La pertinence et le réalisme, par rapport au contexte, des solutions préconisées.
- Les efforts de structuration et de présentation des réponses.
- Les qualités rédactionnelles et de présentation générale du travail.

Epreuve conçue par ESC BRETAGNE BREST

Définition de l'épreuve :

L'épreuve de Management-Gestion permet une évaluation du candidat conforme aux objectifs de formation définis par le programme de l'option technologique des classes préparatoires économiques et commerciales.

Par la progressivité du questionnement, elle valide les acquis attendus de tout élève de classe préparatoire et assure la nécessaire hiérarchisation des candidats.

D'une durée de 4 heures, et s'inspirant d'un cas concret d'une organisation, l'épreuve est composée de plusieurs sous dossiers indépendants. Ceux-ci sont relatifs à la partie « mise en œuvre de la stratégie » du programme et font appel à la bonne compréhension de la partie « Le cadre stratégique ».

Les questions posées ont pour objet de permettre au candidat de mettre en évidence sa maîtrise des principes fondamentaux appliqués à la gestion et au management ainsi que ses capacités d'analyse et de réflexion.

Est également autorisée une calculatrice de poche – pouvant être programmable ou alphanumérique – à condition que son fonctionnement soit autonome et qu'il ne puisse être fait usage d'imprimante. Afin de limiter les appareils à un format raisonnable, la surface de base des calculatrices autorisées ne doit pas dépasser 21 cm de long et 15 cm de large (circulaire n° 86 – 228 du 28.7.86 du Ministère de l'Education Nationale – B.0 n°34 du 2.10.86). Une seule calculatrice à la fois est admise sur la table et aucun échange n'est autorisé entre les candidats.

Voie littéraire

Le candidat doit s'inscrire dans une des filières suivantes :

- filière B/L : Lettres et Sciences Sociales
- filière ENS Ulm (A/L) et ENS Lyon (ex LSH)

La filière B/L ne change pas par rapport au concours précédent.

Pour la filière ENS Ulm et ENS Lyon, la plupart des écoles utilisent la note moyenne obtenue aux concours ENS (BEL), en complément d'épreuves de la BCE (Cf. tableau des coefficients, page 12). Certaines écoles appliquent également des coefficients aux différentes épreuves ENS.

Le candidat de cette filière ENS Ulm et ENS Lyon doit donc s'inscrire à l'un des concours ENS. S'il s'inscrit aux deux concours, il doit choisir lors de l'inscription aux concours de l'ENS, celui dont les notes seront utilisées par la BCE.

Les candidats des trois filières littéraires composent sur :

⇒ **trois épreuves écrites communes avec les options des classes préparatoires Economiques et Commerciales (scientifique, économique et technologique) (voir pages 14 à 17).**

- **Contraction de texte et/ou Etude et synthèse de textes et/ou Résumé de texte**
(suivant les concours choisis par le candidat)
- **Langue vivante 1 ou latin**
- **Langue vivante 2 ou latin**

ainsi que sur les épreuves spécifiques détaillées ci-après :

Filière B/L : Lettres et Sciences Sociales

1. Dissertation littéraire – Epreuve conçue par HEC Paris et/ou ESSEC

- **Durée : 4 heures**
- **Programme B/L :**
Pas d'axes ni d'œuvres au programme

2. Dissertation philosophique – Epreuve conçue par HEC Paris et/ou ESSEC

- **Durée : 4 heures**
- **Programme B/L :**
Pas de thème

3. Histoire – Epreuve conçue par ESCP Europe

- **Durée : 4 heures**
- **Programme 2011-2012 B/L :**

La France de 1870 au début des années 1990

Le monde de 1918 au début des années 1990 : relations internationales, grandes évolutions économiques, sociales, politiques et culturelles.

L'approche de la deuxième partie du programme est globale : les sujets proposés à la réflexion des candidats, leur laisseront la liberté du choix de leurs exemples. Aucun sujet ne portera exclusivement sur un pays pris isolément.

4. Epreuve à option

- **Durée : 4 heures**
- **Programme B/L⁽¹⁾ :**

Le candidat compose pour l'une des épreuves suivantes, choisie lors de l'inscription en ligne.

▪ une épreuve de Sciences sociales - Epreuve conçue par HEC Paris – AUDENCIA et/ou ESSEC

ou

▪ une épreuve de Mathématiques - Epreuve conçue par HEC Paris et/ou ESSEC

(1) dans les 2 cas voir «Programmes Classes Préparatoires».

1. Dissertation littéraire – Epreuve conçue par ESSEC

- **Durée : 4 heures**

- **Programme commun 2011-2012 Ulm / Lyon (BEL) :**

Définition de l'épreuve

L'épreuve est une dissertation littéraire qui requiert la connaissance des œuvres et des questions au programme. Pour la traiter, de façon ample et ouverte, les candidats peuvent également avoir recours à d'autres références.

Les attendus de l'épreuve

« Le jury souhaite avant tout que les candidats se montrent capables de mettre en relation la connaissance précise approfondie des œuvres du programme et une réflexion sur les questions littéraires.

Il attend des candidats une connaissance de ces œuvres qui leur permette des références précises et des analyses argumentées. Une connaissance approfondie de la bibliographie critique relative à celles-ci n'est pas exigée.

Axe 1 : La poésie

Axe 2 : L'œuvre littéraire, ses propriétés, sa valeur.

- l'œuvre littéraire et le lecteur.

Œuvres :

- a) François Villon, « Le grand testament », dans *Poésies complètes*, le Livre de poche, « Lettres gothiques ».
- b) Jean Racine, *Phèdre*, Gallimard, « Folio-Théâtre ».
- c) Honoré de Balzac, *La Recherche de l'absolu*, le Livre de poche.
- d) Guillaume Apollinaire, *Alcools*, Gallimard, « Poésie/Gallimard ».

2. Dissertation philosophique – Epreuve conçue par HEC Paris

- **Durée : 4 heures**

- **Programme commun 2011-2012 Ulm / Lyon (BEL) :**

- La politique, le droit.

3. Histoire – Epreuve conçue par ESCP Europe

- **Durée : 4 heures**

- **Programme commun 2011-2012 Ulm / Lyon (BEL) :**

- Hygiène et santé en Europe de la fin du XVIII siècle aux lendemains de la première guerre mondiale.

4. Géographie Saint Cyr – Epreuve conçue par ESSEC

- **Durée : 4 heures**

- **Programme de Géographie Ulm ou Lyon**

REGLEMENT DES CONCOURS DE LA BANQUE COMMUNE D'EPREUVES

Dès son inscription, chaque candidat s'engage à respecter strictement toutes les instructions figurant dans ce règlement. Toute infraction, fraude ou tentative de fraude, pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive des concours, sans préjuger des poursuites éventuelles susceptibles d'être engagées.

Les délibérations d'admissibilité et d'admission sont prononcées par le jury de chaque école. Le jury est souverain.

INSCRIPTION AUX CONCOURS

1) CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Aucune condition d'âge, de diplôme, de scolarité ou d'aptitude physique n'est généralement exigée.

Toutefois, chaque école se réserve le droit de subordonner l'admission d'un candidat à des conditions particulières. Par exemple, la réussite à des tests d'aptitude physique fait partie intégrante du processus d'admission à l'Ecole Supérieure Militaire de Saint-Cyr. Le candidat est invité à vérifier l'existence de telles conditions auprès des écoles aux concours desquelles il aura choisi de participer.

- Le candidat doit être en situation régulière au regard de la loi n°97-1019 du 28/10/97 portant réforme du service national et faisant obligation aux jeunes françaises et français de se faire recenser (auprès de la mairie de leur domicile) puis de participer à une Journée d'Appel de Préparation à la Défense - JAPD.

Le candidat n'est pas autorisé à se présenter la même année à deux voies différentes d'accès à une école.

Le candidat handicapé ou atteint d'une maladie chronique peut se voir fixer des dispositions particulières d'aménagement.

Certaines écoles peuvent attribuer des points de bonifications à un candidat ayant le statut de sportif de haut niveau.

2) MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription s'effectue obligatoirement par Internet sur le site :

<http://www.concours-bce.com>

à partir du 10 décembre 2011 et jusqu'au 10 janvier 2012.

Le candidat doit impérativement respecter la procédure d'inscription suivante, gérée par la Direction des Admissions et Concours, qui comprend 3 phases obligatoires :

2.1 SAISIE ET VALIDATION DES DONNEES

- | | |
|--|--|
| • du 10 décembre 2011 au 10 janvier 2012 | → Saisie et validation des données, |
| • du 11 janvier 2012 au 25 janvier 2012 | → Paiement et édition du bordereau « pièces justificatives » |
| • du 11 janvier 2012 au 25 janvier 2012 | → Envoi des pièces justificatives |

Lors de l'inscription, et pour tous les concours considérés, il sera fourni au candidat un numéro d'inscription unique et un code signature confidentiel qui seront nécessaires pour tout accès au serveur. Ces données ne doivent jamais être communiquées à des tiers, le candidat devant lui-même procéder aux opérations d'inscription.

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas d'erreur de déclaration, le candidat s'expose à des conséquences pouvant aller jusqu'à l'exclusion du ou des concours présentés et à la perte du bénéfice éventuel de l'admission dans une école.

Après la saisie des informations demandées, le candidat imprimera lui-même son dossier. Il vérifiera ensuite l'exactitude des informations enregistrées et apportera, le cas échéant, les modifications nécessaires sur Internet.

Il pourra alors procéder à la validation de son inscription.

L'inscription est validée lorsque la mention « dossier validé » apparaît à l'écran.

Tant qu'il ne demandera pas l'édition du bordereau « pièces justificatives », qui rend définitive la saisie des données, le candidat pourra, jusqu'au 10 janvier 2012, faire toutes les modifications utiles sur son dossier, à condition toutefois de revalider chaque fois son inscription (écran : « dossier validé »)

**Aucune inscription ne sera acceptée après le 10 janvier 2012.
Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a pas fait l'objet
d'une inscription sur le site Internet.**

2.2 PAIEMENT ET EDITION DU BORDEREAU « PIECES JUSTIFICATIVES »

Le bordereau « pièces justificatives » sera disponible à partir du 11 janvier 2012. Le candidat devra obligatoirement l'imprimer lui-même.

Le candidat est orienté préalablement à cette édition vers un site sécurisé de télépaiement lui permettant de régler les frais d'inscription.

2.3 ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Le candidat devra adresser, au plus tard le 25 janvier 2012 (**cachet de la poste faisant foi**), et par l'intermédiaire de sa classe préparatoire s'il est scolarisé, le bordereau « pièces justificatives » accompagné des pièces justificatives demandées. Ce bordereau devra être signé par le candidat (ainsi que par son représentant légal s'il est mineur).

Ces envois seront adressés à :

Direction des Admissions et Concours

Concours BCE/ENS

BP 31 – 78354 JOUY-en-JOSAS cedex

- pour les élèves des filières économiques et commerciales, ainsi que les élèves de la filière des classes préparatoires B/L

Ces envois seront adressés à :

SCGC

inter ENS

61, avenue du président Wilson - 94235 CACHAN Cedex

- pour les élèves des filières littéraires Ulm (A/L) et Lyon (ex LSH)

L'inscription au(x) concours sera rejetée si l'ensemble des pièces justificatives n'a pas été adressé au plus tard le 25 janvier 2012 (cachet de la poste faisant foi).

2.4 DOCUMENTS A FOURNIR

Les pièces justificatives exigées pour l'inscription aux concours de la BCE, à fournir en un seul exemplaire, sont :

1) Pièce d'identité

Une photocopie de l'une des pièces suivantes : carte nationale d'identité ou passeport ou extrait d'acte de naissance. Ce document doit être en langue française ou en langue anglaise ou accompagné d'une traduction authentifiée en cours de validité.

2) Service national

Un justificatif du service national pour le candidat français ou possédant la double nationalité (en fonction de l'âge du candidat au 10 janvier 2012, date de clôture des inscriptions). N'est pas concerné, en revanche, le candidat ne possédant pas la nationalité française ou en cours de naturalisation au 10 janvier 2012.

	AGE (à la clôture des inscriptions)	JUSTIFICATIF
Garçons et filles, de nationalité française :	Plus de 18 ans	→ Certificat JAPD
	Moins de 18 ans	→ Attestation de recensement

3) Candidat boursier.

Le candidat boursier de l'Enseignement Supérieur français devra fournir **une photocopie de la décision nominative d'attribution d'une bourse pour l'année scolaire en cours**, délivrée par le rectorat ou par le CROUS. Ce candidat bénéficie d'une exonération totale ou partielle des droits d'inscription.

Le candidat boursier du gouvernement français n'est pas considéré comme boursier au regard des concours. Le candidat concerné demandera une attestation de paiement afin de se faire rembourser auprès de l'organisme de gestion de sa bourse.

4) Handicap

Le candidat handicapé ou atteint d'une maladie chronique doit signaler son handicap lors de l'inscription pour pouvoir bénéficier d'aménagements particuliers lors des épreuves.

Le candidat doit imprimer lui-même le document précisant les instructions concernant la constitution et l'envoi de son dossier médical. Après **avis de la commission départementale** compétente, une décision administrative fixera, le cas échéant, les dispositions particulières d'aménagement.

5) Sportif de haut niveau

Le candidat concerné doit fournir **un justificatif d'inscription, correspondant à l'année en cours, sur une liste ministérielle de sportifs de haut niveau** (catégorie jeune, sénior, élite et reconversion) ou de sportif espoir. Cette attestation est obligatoirement délivrée par le ministère ou ses directions régionales et départementales. Les attestations fournies directement par les fédérations sportives, voire délivrées par le club du candidat, ne sont pas acceptées.

6) Divers

Des pièces complémentaires peuvent être exigées pour certains concours.

2.5 MISE A JOUR DES COORDONNEES ET IMPERATIF DE VIGILANCE

Le candidat devra obligatoirement, tenir à jour ses coordonnées (adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone...) sur le serveur Internet pendant toute la durée des concours (de son inscription jusqu'à la publication des résultats d'affectation dans les écoles).

Il devra également consulter régulièrement sa messagerie électronique y compris le dossier SPAM. Dans ce cas, le candidat devra effectuer l'opération indiquant que l'émetteur du message est sûr.

Cette consultation sera quotidienne entre le début des épreuves écrites et la tenue du dernier jury.

Internet constitue le moyen privilégié de la DAC et des écoles pour l'information du candidat, notamment en cas d'urgence.

Le candidat pourra également, à l'aide de son code-signature confidentiel, consulter son dossier à tout moment, et ce, jusqu'à la fin des concours.

2.6 REGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

L'inscription définitive aux concours est subordonnée au règlement complet des frais d'inscription. Ceux-ci sont réglés préférentiellement au moyen d'une carte bancaire. Ces frais restent acquis même en cas de renonciation ou démission préalable au concours.

2.7 PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES COMMUNIQUÉES PAR LE CANDIDAT

Conformément aux règles visant à protéger les personnes contre la transmission et l'usage abusif des données personnelles, les écoles de la BCE et la Direction des Admissions et Concours s'engagent à protéger les données communiquées par le candidat.

Ces données sont utilisées par les écoles de la BCE et la Direction des Admissions et Concours, exclusivement dans les opérations de concours et d'admission. A ce titre, elles peuvent être transmises, selon les nécessités, aux différents intervenants qui participent au processus des concours : organe de gestion informatique, classes préparatoires, centres de concours, organisme d'affectation dans les écoles - SIGEM - écoles et associations d'étudiants de ces écoles.

Tous les destinataires s'engagent également à protéger les données personnelles et à ne pas les communiquer à des tiers.

En validant son inscription, le candidat autorise expressément l'utilisation et la transmission de ces données selon les nécessités d'organisation des concours et d'admission dans les écoles.

Le candidat peut à tout moment vérifier les données le concernant en consultant son dossier personnel accessible sur le site d'inscription.

3) ORGANISATION DES EPREUVES ECRITES

3.1 PROGRAMME DES CONCOURS

Les programmes des différentes filières sont ceux du Ministère de l'Education Nationale, publiés au BO. Ils font l'objet d'une compilation réalisée par la Direction des Admissions et Concours (« Programme des classes préparatoires filière économique et commerciale - options scientifique, économique et technologique – filières littéraires »), disponible sur le site internet de la BCE.

En LV1 comme en LV2, le candidat compose obligatoirement dans la même langue pour les épreuves CCIP et IENA.

3.2 CONVOCACTION

Aucune convocation n'est adressée au candidat. Celui-ci devra l'imprimer afin de la présenter lors de chaque épreuve.

En cas de force majeure, une épreuve pourra être reprogrammée à bref délai, y compris à des dates et/ou des lieux différents de la convocation d'origine. Le candidat doit prendre toutes dispositions pour répondre sans délai à une éventuelle reconvoction.

3.3 VERIFICATION D'IDENTITE

Le candidat doit pouvoir justifier de son identité à tout moment lors des épreuves écrites et orales, à l'aide d'une pièce d'identité en cours de validité et portant une photographie récente.

3.4 DEROULEMENT DES EPREUVES

Est éliminé le candidat qui, même indépendamment de sa volonté, est absent à l'une des épreuves.

Tout candidat se présentant après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets n'est admis à composer qu'à titre conditionnel et ne bénéficie d'aucune prolongation. Les retards peuvent, le cas échéant, être soumis à l'appréciation du jury qui pourra attribuer la note zéro.

Aucune sortie temporaire ou définitive n'est autorisée pendant la première heure et le dernier quart-d'heure de l'épreuve. En dehors de ces périodes la réglementation des sorties temporaires est laissée à l'appréciation du chef de centre.

A l'issue de chaque composition écrite, tout candidat est tenu sous peine d'élimination, de remettre au responsable de salle une copie, même blanche, qui sera alors signée. Tout candidat sortant avant la fin des épreuves doit obligatoirement remettre le sujet en même temps que sa copie.

4) RESPECT DES RÈGLES

En s'inscrivant aux concours de la BCE, le candidat s'oblige à prendre connaissance du règlement du concours et à le respecter strictement et complètement. Les informations qu'il porte à son dossier doivent être exactes et sans omissions. La procédure doit être suivie dans les temps. Le candidat doit vérifier ses déclarations et contrôler ses démarches. Au final, il doit s'assurer que sa convocation correspond aux concours et aux épreuves présentées et, en cas d'erreur, le signaler sans retard.

Cela conditionne la possibilité qu'il aura de pouvoir se présenter aux écrits.

Avant de concourir, il est indispensable que le candidat ait pris connaissance des définitions des épreuves pour s'assurer qu'il en respecte, le moment venu, l'esprit, la forme et les règles.

Lors du déroulement des épreuves, le candidat doit se conformer aux instructions qui lui sont données dans le centre d'écrits qui l'accueille. Il doit respecter les consignes éventuelles figurant sur les sujets d'épreuves.

Le candidat ne peut, en règle générale, avoir sur sa table de composition que son sujet, ses copies, les brouillons autorisés, sa pièce d'identité, sa convocation et ses effets permettant d'écrire. En dehors de cas particuliers expressément autorisés par la définition des épreuves, il ne peut détenir ni utiliser aucun document ou appareil permettant d'accéder à l'information. Ces documents et appareils, ainsi que les téléphones portables, doivent être rangés dans un sac fermé et placés hors de portée du candidat. Lorsqu'il compose, le candidat ne doit garder sur lui aucun support d'information.

Le port éventuel d'un appareil auditif pour raison médicale doit être signalé au chef de centre et autorisé sous son contrôle.

Lors du déroulement de l'épreuve, le candidat ne doit pas communiquer ou chercher à communiquer avec ses voisins ou toute autre personne, quelle qu'en soit la raison. En cas de besoin, il se signale au surveillant à qui il peut poser toute question.

Dans le centre de concours, le candidat doit garder constamment une attitude normale et qui ne doit, en aucun cas, risquer de perturber le respect des instructions et le déroulement des épreuves. En particulier, le candidat veillera à respecter le silence imposé à tous.

La liste de ces consignes étant rappelée, le candidat veillera, de façon plus générale, à ne pas troubler les autres candidats et à se comporter loyalement vis à vis d'eux.

Dans le cas des épreuves des Ecoles Normales Supérieures dont les notes peuvent être utilisées par les concours BCE, les règles des concours ENS sont applicables.

5) SANCTIONS

Lors de l'inscription, le non respect des règles, l'omission ou la fausse déclaration peut entraîner l'interdiction de concourir.

La Direction des Admissions et Concours est juge en la matière.

Lors du déroulement des épreuves, le non respect des règles, la tentative de fraude ou la fraude est passible de sanction.

Cette sanction peut être modulée en fonction de la gravité de l'infraction et des circonstances :

1 - exclusion immédiate des épreuves pour les cas graves et urgents risquant de perturber le déroulement immédiat du concours.

La décision est prise par le chef de centre.

2 - dans les autres cas, et selon la gravité des faits, avertissement, attribution de la note zéro, exclusion du concours pour la session considérée, exclusion des concours futurs, transmission au Ministère de l'Éducation Nationale.

La sanction est prononcée souverainement par le jury de concours.

6) COMMUNICATION DES RESULTATS ET RECLAMATIONS

Les jurys des concours étant souverains, les réclamations ne peuvent porter que sur des erreurs de report de notes. En conséquence, les demandes de révision de notes ou de nouvelle correction des copies ne sont pas admises.

Le candidat pourra accéder à son résultat d'admissibilité pour chaque concours sur le site Internet de l'école, après le déroulement du jury.

Toutes les notes des épreuves écrites BCE du candidat seront accessibles dans son dossier personnel sur le site www.concours-bce.com, le jour suivant le dernier jury des écoles de la BCE.

Le candidat doit prendre connaissance sans délais de ses résultats et de ses notes.

Toutes les réclamations doivent être formulées par écrit et adressées dans les 10 jours qui suivent la communication des résultats sur le site Internet de la BCE.

Dans le cas des épreuves des Ecoles Normales Supérieures dont les notes peuvent être utilisées par les concours BCE, les règles des concours ENS sont applicables.

7) INTEGRATION

L'intégration définitive d'un candidat dans une école suppose le respect de la procédure d'affectation SIGEM (www.affectation-sigem.org).

8) CONSULTATION ET PHOTOCOPIES DES EPREUVES

Le candidat pourra, à partir du 01/09/2012, en formulant sa demande par écrit, consulter ses copies ou obtenir les photocopies de ses épreuves au prix de 10 euros par épreuve demandée.

Direction des Admissions et Concours
1, rue de la Libération B.P. 31
78354 Jouy-en-Josas cedex

La communication des copies au candidat n'est pas de nature à entraîner la remise en cause de la note, ni le résultat final du ou des concours.

Attention : la qualité de l'encre utilisée pour la composition influe sur la qualité de la photocopie.

NOTES

INFORMATIONS CLASSES PRÉPARATOIRES

Procédure d'inscription en classes préparatoires

Web : www.education-gouv.fr/sup/cpge.htm

Web : www.admission-postbac.org

Procédure d'inscription aux concours des Ecoles de Management et des ENS

Web : www.concours-bce.com

En cas de problème ou de question sur votre inscription, cliquer sur la rubrique « nous contacter ».

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Direction des Admissions et Concours

Concours BCE - B.P. 31 - 78354 - JOUY-EN-JOSAS CEDEX

E.mail : info-dac@ccip.fr